

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

BUDGET LEITAO : UN SOUTIEN INTERESSANT A L'EXPLORATION MINIÈRE

L'AEMQ appuie l'approche du Gouvernement pour relancer l'exploration minière

Rouyn-Noranda, le 17 mars 2016 – L'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ) salue l'initiative du gouvernement de mettre en place des conditions favorisant le développement de l'exploration minière. Nous sommes heureux que le gouvernement soutienne et supporte le développement la filière minérale québécoise. « Nous constatons que le gouvernement continue de reconnaître l'importance de nos activités d'exploration minière responsable et leur contribution à l'économie du Québec. Cela augure bien pour une reprise anticipée, et ce, particulièrement sur le territoire du Plan Nord, où le potentiel minéral est grandement méconnu. » a déclaré M^e Frank Mariage, président du conseil d'administration de l'AEMQ.

Les principales mesures annoncées dans ce budget concernant les travaux d'exploration minière :

- Bonification de l'aide à l'exploration pour le Moyen-Nord et le Grand-Nord de 31 à 38,75%;
- Soutien à des projets d'infrastructures routières sur le territoire du Plan Nord;
- Soutien aux projets d'énergies renouvelables sur le territoire du Plan Nord;
- Plan d'accélération de la restauration des sites miniers abandonnés;
- Recherche en hydrométallurgie pour le développement de la filière des minéraux tels les terres rares.

L'AEMQ souligne également la prise en compte, par le ministre Leita, de la problématique ayant mené à une divergence d'opinions entre les PME d'exploration et les autorités fiscales en ce qui concerne l'admissibilité des dépenses au cours des dernières années. L'Association est toutefois satisfaite que le ministère des Finances consulte sur le sujet afin de s'assurer que l'effet des mesures mises en place par le gouvernement ne soient pas diminuées par le manque de précision et de prévisibilité dans les décisions des autorités fiscales. Il s'agit d'un enjeu important pour la survie de nos entreprises d'exploration et le développement de nos régions ressources.

« De façon globale, les effets cumulés des mesures annoncées du budget lancent le message aux investisseurs que le Québec souhaite développer sa filière minérale par la mise en place de différentes initiatives. Nous supportons également la volonté du ministre des Finances de clarifier les diverses interprétations des autorités fiscales concernant les dépenses relatives au crédit ressource. L'admissibilité aux différents incitatifs fiscaux à l'exploration s'est avérée l'irritant majeur de nos PME au cours des dernières années », a déclaré Mme Valérie Fillion, directrice générale de l'AEMQ.

À PROPOS DE L'ASSOCIATION DE L'EXPLORATION MINIÈRE DU QUÉBEC (AEMQ)

L'AEMQ est une association professionnelle et industrielle représentant les intervenants œuvrant dans le domaine de l'exploration minière au Québec. Fondée en 1975 l'Association a comme mission de promouvoir l'exploration durable et responsable des ressources minérales du Québec et leur contribution essentielle à l'économie québécoise. Elle rassemble 2000

membres individuels ainsi que plus de 325 membres corporatifs issus de la filière minérale québécoise. Elle est dirigée par un conseil d'administration de quinze personnes issues des différentes composantes de l'exploration minière. L'Association organise annuellement Xplor, un congrès qui rassemble la filière minérale québécoise et qui aura lieu les 5 et 6 octobre 2016.

— 30 —

SOURCE ET RENSEIGNEMENTS :

SOURCE ET RENSEIGNEMENTS :

Marie-France Beaudry
Directrice des communications et des relations publiques
819 277-3863